



STORIES OF CHANGE

FACILITER LE CO-APPRENTISSAGE POUR AMÉLIORER LES POLITIQUES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE DES DONNÉES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Contributeurs : Rodrigue Castro Gbedomon & Fréjus Thoto

Contexte

La gouvernance des données est l'ensemble des politiques, des procédures et des pratiques mises en œuvre pour établir et assurer l'exactitude, la fiabilité, l'intégrité, la sécurité, la confidentialité, la disponibilité et l'exploitabilité responsable des données. Elle est devenue un enjeu stratégique pour les Etats africains. Dans l'espace de l'Afrique de l'Ouest caractérisé par des transformations géopolitiques et des élans souverainistes, la gouvernance des données est devenue une question de souveraineté, qui mobilise l'attention des gouvernements et acteurs de l'écosystème politique. Ces derniers travaillent à améliorer les cadres juridiques et institutionnels pour garantir la qualité, la sécurité et l'accès aux données, à coordonner les actions des institutionnels génératrices de données, et à promouvoir la transparence et la protection des données personnelles à travers des lois statistiques et des instruments, comme le visa statistique.

Le Centre d'Excellence Evidence-policy-Action accompagne cette dynamique régionale. À cet effet, au cours de l'année 2024, il a initié et facilité le co-apprentissage en matière de gouvernance de données entre les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Le Centre d'Excellence Evidence Policy Action établi par le Centre africain pour le développement équitable (ACED).

Le Centre d'Excellence Evidence Policy Action est l'une des trois initiatives « Africa LEEPS » qui mènent des activités de renforcement des capacités techniques et d'engagement politique.

Objectifs de haut niveau :

- Renforcer les capacités des individus et des institutions dans l'écosystème des données probantes au service des politiques en Afrique
- Sensibiliser et mobiliser des données probantes pour éclairer l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi, l'évaluation et l'extension des politiques, des programmes et des projets en Afrique francophone.
- Soutenir les efforts visant à institutionnaliser l'utilisation cohérente des données probantes dans les politiques, les programmes et les projets en Afrique francophone, en accordant une attention particulière au genre, à l'équité, à l'inclusion et à la diversité.
- Faciliter le co-apprentissage et le partage des connaissances en matière de mobilisation des connaissances et d'élaboration de politiques fondées sur les données probantes
- Renforcer l'intégration des considérations de genre, d'équité, d'inclusion et de diversité dans la conception, la mise en oeuvre, le suivi et l'extension des politiques, programmes et projets en Afrique francophone.

Apprendre des autres pays pour mieux faire

Afin de faciliter le co-apprentissage en matière de données probantes entre les pays ci-dessus évoqués, le Centre d'Excellence a mené une série de trois actions clés :

- la conduite des concertations avec les acteurs des écosystèmes des données probantes pour faire l'état des lieux, les besoins et les opportunités et challenges en matière de production et d'utilisation des données probantes
- l'organisation d'une visite d'échange entre les agences béninoises et togolaises en charge des statistiques. Cette visite a permis aux personnes concernées d'échanger sur les retours d'expérience des parties prenantes des systèmes statistiques, notamment en ce qui concerne le contrôle de la production et de la diffusion des données.
- l'organisation d'un panel de discussion et de partage de connaissances entre les agences nationales en charge des statistiques en Afrique. Ce panel a permis aux agences nationales en charge des statistiques de mettre en évidence les avancées et les perspectives des pays en matière de gouvernance de données, et surtout d'attirer l'attention sur la nécessité d'harmonisation des normes et pratiques dans la sous-région ouest-africaine.

Déjà des changements encours

L'exemple pratique de changement vient de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED). Capitalisant sur les activités de co-apprentissage ci-dessus cités, et s'inspirant du Bénin et du Sénégal, l'INSEED a lancé sa procédure d'établissement et de mise en œuvre du visa statistique.

Le visa statistique est une autorisation préalable, écrite, accordée sur demande, à quiconque souhaitant entreprendre une opération statistique ayant tout ou partie du territoire national. Le visa statistique a pour objectif de garantir la qualité des données en s'assurant que les méthodes de collecte respectent les normes en vigueur. Il vise aussi à prévenir la duplication des enquêtes, à se conformer à la réglementation locale (ex. protection des données à caractère personnel ou sensible), et à réguler la diffusion des résultats de manière éthique et légale.

L'INSEED a bénéficié de l'appui technique du Helpdesk du Centre d'Excellence EPA pour l'élaboration d'une note d'information. Ladite note fait une synthèse des évidences sur l'ancrage juridique, les étapes clés de la procédure de mise en place, le coût, la durée et les modalités de délivrance, ainsi que les retours d'expériences des utilisateurs du visa statistique.



Ce changement en cours au niveau des systèmes statistiques togolais permettra :

- d'améliorer la qualité des données produites au Togo. En se soumettant à l'évaluation de la commission statistique, les demandeurs de visa sont assurés que les méthodes de collecte et d'analyse sont rigoureuses et conformes aux standards statistiques en vigueur.
- d'assurer un meilleur contrôle sur les données publiées sur le Togo. Le visa permettra de s'assurer que la collecte et la publication des données respectent les lois nationales (ex. : éthique, protection des données à caractère personnel, etc.) et la souveraineté du pays.
- d'élimination de la duplication et la réduction du risque de production de données non conformes ou contradictoires. Le visa statistique permettra de coordonner les différentes enquêtes statistiques et d'éviter que plusieurs institutions ne conduisent des études redondantes, ou ne parviennent à des indicateurs non conformes et contradictoires, comme c'est souvent le cas.

En dehors du Togo, le Bénin envisage également d'améliorer sa procédure de visa statistique pour tenir compte des retours d'expérience des utilisateurs, mais aussi d'autres pays. Le Niger et le Burkina Faso ont également manifesté leur volonté de mettre en place cet instrument de gouvernance des données. Le Centre d'Excellence se réjouit de cette dynamique régionale et accompagnera les pays dans ces changements nécessaires pour une bonne gouvernance des données.

